

Département du Doubs

Syndicat Intercommunal

Arrondissement de Besançon

à Vocation Scolaire

Canton de Saint-Vit

de Villers- Buzon

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SIVOS

Séance du 17 mai 2018 à 20h30

Salle de la mairie de Pouilley-Français

Date de convocation : 30/04/2018	Nombre de membres : 6 Nombre de votants : 4 Nombre de procurations : 0
<i>L'an deux mille dix-huit, le dix-sept mai, le conseil syndical du SIVOS de Villers-Buzon, dûment convoqué le 30 avril 2018, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal JEANVOINE, présidente.</i>	Présents : André FERRER, Chantal JEANVOINE, Stéphanie GIBERT, Joël JEUNOT Suppléants : Claude DANLOUE, Josette NICOLIN Invités : Caroline JEANGUYOT, Arnaud CORTE
Secrétaire de séance : Chantal JEANVOINE	Absent : Thierry MALESIEUX Absent excusé : Alain BEQUILLARD Procuration :

ORDRE DU JOUR

(Ouverture de la séance à 20h30)

1 | **Approbation du PV du 29 mars 2018**

Le procès-verbal de la réunion du conseil syndical du 29 mars 2018 est approuvé à l'unanimité.

2 | **Règlement carte cadeau**

2018-11

Lors du départ en retraite de Monsieur Christian PAGNOT le 1^{er} mars dernier, le conseil syndical avait décidé sans en délibérer de lui offrir une carte cadeau chez Cultura.

A la demande de la trésorerie, il convient d'entériner cette décision et d'autoriser la présidente à effectuer les démarches nécessaires pour offrir une carte cadeau d'une valeur de 50 € à Monsieur Christian PAGNOT.

Vote pour : 4

Vote contre : 0

Abstention : 0

3 | **Tarif repas cantine**

2018-12

Les tarifs actuels de la restauration scolaire sont les suivants :

- 4.55 € pour un quotient familial entre 0 et 800 €
- 5.55 € pour un quotient familial entre 801 et 1000 €
- 5.65 € pour un quotient familial entre 1001 et 1200 €
- 5.75 € pour un quotient familial de plus de 1201 €

Pour information : la dernière hausse des tarifs de la restauration scolaire date du 1^{er} janvier 2013.

Après délibération, il est décidé que les tarifs seront augmentés de 0.15 € pour toutes les tranches et ce à partir de la rentrée scolaire de septembre 2018.

Vote pour : 4

Vote contre : 0

Abstention : 0

De plus, après délibération, il est décidé qu'en cas de présence d'un enfant à la restauration scolaire sans aucune inscription préalable (dossier et planning), ni contact avec la directrice du centre des Francas, le prix du repas sera facturé avec une majoration de 10 euros.

Vote pour : 4

Vote contre : 0

Abstention : 0

4	Questions diverses
----------	---------------------------

- Rentrée de septembre 2018 : toujours en attente de la confirmation d'accord de notre demande de modification des rythmes scolaires. L'avis doit être donné courant juin par l'inspecteur d'académie. Nous ne pouvons donc toujours pas informer les parents de la future organisation.
- Problème de transports scolaires : un rendez-vous a eu lieu avec la CAGB pour trouver une solution.
- Le SIVOS validera définitivement ses statuts dès que les communes et la C.C.V.M. auront délibéré.

Séance levée à 21h45.

Visite du local périscolaire des Francas qui a été réaménagé.